17me Année. — N° 3091 UN NUMÉRO : 15 Centimes Mardi 12 Novembre 1872

BUREAUX : RUE NAIN, 1.

ABONNEMENTS :
ROUBAIX-TOURCOING : Trois mois, 12 fr. ; Six mois, 23 f. ; Un an, 44 f
LE NORD DE LA FRANCE : Trois mois, 14 fr. ; Six mois, 27 fr. ; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire

ANNONCES ; 20 centimes la ligne
RÉCLAMES : 25 centimes »
— On traite à forfait. —

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

DIRECTEUR-GÉRANT : A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES : *A ROUBAIX*, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; *A Lille*, chez M. Béghin, libraire rue Grande-Chaussée; *A Paris*, chez MM. Havas, Laffite-Bullier, à Cie place de la Bourse, 8; *A Bruxelles*, à l'*Office de Publicité*, rue de la Madeleine.

Heures de départ des trains : *Roubaix à Lille*, 5 17, 7 21, 8 21, 9 53, 11 26, m., 12 26, 1 56, 3 42, 5 11, 6 13, 7 38, 9 36, 11 11, s. — *Roubaix à Tourcoing-Mouscron*, 5 38, 7 48, 8 48, 10 13, 11 23, m., 1 15, 2 38, 4 48, 5 48, 8 13, 10 22, 11 15, s. — *Tourcoing à Roubaix*, 5 20, 7 00, 8 30 9 55, 11 05, 12 57, 2 20, 4 30, 5 30, 7 55, 10 05, 11 15 *Tourcoing à Roubaix et Lille*, 5 10, 7 12, 8 12, 9 46, 11 17 12 17, 1 47, 3 33, 6 03, 7 28, 9 24, 11 02 *Mouscron à Lille*, 7 00, 8 00, 9 36, 11 05 12 05, 3 21, 4 50, 5 53, 7 10, 9 10,

BOURSE DE PARIS

DU 9 NOVEMBRE	
3 0/0	52 77 1/2
4 1/2	76 50
Emprunt 1871	84 20
Emprunt 1872	86 90
DU 11 NOVEMBRE	
3 0/0	52 65
4 1/2	76 50
Emprunt 1871	84 10
Emprunt 1872	85 65

ROUBAIX, 11 NOVEMBRE 1872

M. Thiers entre la Droite & la Gauche

Nous voici arrivés à l'ouverture de la session. Dans de précédents articles, le *Journal de Roubaix* a essayé de décrire notre situation et de reconnaître le terrains des prochaines luttes parlementaires. Nous n'avons rien d'important à ajouter à ce que nous avons dit; les partis sont en train de rassembler leurs forces et d'étudier leur action. Il se fait dans la presse et dans l'opinion publique comme un silence, ainsi qu'il arrive d'ordinaire quand on est à la veille des événements et que les faits, parlant à leur tour, font taire ce vain bruit de paroles.

Tous les esprits réfléchis sont sous une impression grave et triste, et dans une sorte d'attente.

La crise qui se prépare, paraît devoir être plus sérieuse qu'aucune de celles que nous avons traversées depuis la fin de mai 1871. M. Thiers, nous dit-on, n'est pas sans quelques soucis; sa politique à double face et à double jeu est mal à l'aise au milieu de partis qui ne veulent plus se laisser entraîner ou duper. — La conduite de la droite est fort naturelle et parfaitement légitime. Elle dit : « Vous nous avez conviés à faire » abnégation de nos convictions et de » nos affections politiques, pour ne » nous occuper que de la réorganisation » de la France; nous avons accepté et » loyalement travaillé à exécuter ce pro- » gramme. Mais, vous, gouvernement, » qu'avez-vous fait? Non-seulement, les » plus grandes et les plus désirables » mesures de réorganisation vous ont » eu pour adversaire, mais encore, de- » puis 18 mois, vous essayez par tous » moyens de rendre définitif un régi- » me politique qui était compris dans » la loi de neutralité que nous nous » sommes imposée.

» Ce régime que vous favorisez ne » doit cette préférence irrégulière qu'à » l'avantage qu'il a sur tout autre de » vous offrir le rang suprême et un » pouvoir omnipotent. C'est un avan- » tage, sans doute, mais qui ne nous » aveugle point. Si encore cette Répu- » blique, qu'on veut aujourd'hui nous » faire fonder de nos mains, se prêtait » sérieusement à la réorganisation ma- » térielle, morale et politique de la » France, si elle offrait à la liberté de » nos consciences, à la sécurité de nos » droits, une protection efficace, si en- » fin, depuis 18 mois, on pouvait cons- » tater un vrai et sérieux progrès de » la restauration nationale, peut-être » eussions-nous pu vous laisser faire ; » mais vous-même, gouvernement, tan- » dis que vous avez brisé les espérances » et les rêves de quelques esprits hon- » nêtes, vous avez amplement confirmé » nos justes défiances et accru nos » craintes. La malédiction qui pèse » sur ce nom de République en France » n'est point levée, et nous voyons déjà » luire dans les menaces des démago- » gues, vos alliés, l'aurore d'une nou- » velle Terreur et d'une nouvelle Com- » mune! Certes, nous savons que ce ne » sont point là vos prévisions et nous » respectons sincèrement vos intentions; » mais tout nous avertit que les illusions » et le fatal esprit qui vous ont associé » aux révolutions de 1830 et 1848, nous » préparent de semblables catastro- » phes. Voilà pourquoi nous ne pou- » vons pas vous suivre, pourquoi nous » ne voulons pas fonder aujourd'hui » une république de M. Thiers, qui se- » ra demain la république de Gam- » betta. »

La gauche, dans un tout autre esprit, pour d'autres raisons et un autre but, n'est pas moins pressante :

« Allons, dit-elle, à M. Thiers, déci- » dez-vous ; vous louvoyez trop; vous » nous confiez votre répulsion pour la » droite. Vous nous promettez de fonder » la Républiqne. Qu'attendez-vous? » Mettez-vous avec nous, et jetez à la » porte une Assemblée morte ! — Vous » serez Président..... jusqu'à nonvel » ordre. »

L'embarras de M. Thiers est grand, et cela se comprend. Nous allons voir comment il se tirera de ce pas difficile. Puisse surtout la France s'en tirer bien !

Réunions parlementaires.

L'*Union républicaine* a tenu hier soir sa première séance à Paris dans son local habituel de la rue de la Sourdière, sous la presidence de M. Gent. Une trentaine de députés étaient présents. Nous citerons entre autres MM. Louis Blanc, Peyrat, Albert, Castelnau, Lepère, Langlois, Charles, Boysset, Schœlcher, Martin Bernard, etc. Après un échange d'impressions sur l'état de leurs départements respectifs au point de vue politique, la discussion s'est ouverte sur les projets de réformes constitutionnelles. Les membres présents se sont trouvés d'accord pour s'opposer à la rentrée de tout projet de ce genre.

Quelques membres proposent d'admettre la prorogation des pouvoirs de M. Thiers en échange de l'amendement tendant à la dissolution de l'Assemblée. La proposition a été médiocrement accueillie et aucune résolution n'a été prise

Le *Rappel* dit que les délégués de la gauche se réuniront lundi pour arrêter leur liste commune pour la nomination du bureau de l'Assemblée.

Des fractions réclament deux vice-présidents, proposant la candidature de M. Casimir Périer et de Malleville, et trois secrétaires.

Le même journal annonce qu'Ernest Picard prendra l'initiative de déposer à la rentrée de l'Assemblée un projet de réformes constitutionnelles.

Une réunion de la gauche républicaine a eu lieu au Grand-Hôtel, sous la présidence de M. Magnin. Il y avait 90 députés présents. Les uns appartenaient au centre gauche, d'autres à l'extrême gauche.

La réunion a décidé de ne prendre l'initiative d'aucune proposition constitutionnelle et de ne donner son concours à aucune de celles qui pourraient être présentées.

On nous écrit de Versailles, 10 novembre :

« Au dîner d'hier soir, à l'hôtel de la présidence, assistaient tous les ambassadeurs : le nonce, lord Lyons, le prince Orloff, le comte d'Appony, le comte d'Arnim, M. Olozaga, Server Pacha; les ministres d'Italie, de Suède, de Portugal, de Grèce, des Pays-Bas, de Belgique, du Brésil, etc.

» La comtesse d'Arnim était à la droite de M. Thiers et la princesse Orloff à sa gauche.

» Mme Thiers avait à sa droite le nonce et à sa gauche lord Lyons.

» La réception du soir qui a suivi le dîner a été fort nombreuse. On y remarquait M. et Mme Jules Simon et plusieurs députés »

Le *Journal officiel* publie une note annonçant que l'Angleterre et le Portugal ont choisi le président de la République française pour arbitre de leur différend au sujet de territoires situés sur la côte orientale d'Afrique. Le choix fait par les deux parties honore à la fois la France et son gouvernement.

La même feuille reproduit les termes d'une convention entre la France et l'Allemagne qui exemptent de tous frais de timbres » les expéditions des actes de l'état civil concernant les Alsaciens-Lorrains. Elle publie, en outre, la loi sur les allumettes chimiques, ainsi que la circulaire du ministre des finances adressée aux préfets réglant l'application de cette loi qui va entrer immédiatement en vigueur.

On lit dans le *Journal officiel* du 8 novembre :

Versailles, 7 novembre 1872.

Ministère de l'Agriculture et du Commerce.

Avis au public sur l'exécution du traité de commerce et de navigation entre la France et l'Angleterre, signé à Londres, le 5 novembre 1872.

Toute personne ayant passé des contrats pour importation en France ou en Algérie de marchandises provenant du sol ou des manufactures du Royaume-Uni, contrats à exécuter en tout ou en partie avant le 15 mars 1873, doit donner avis, par écrit, desdits contrats au ministère de l'agriculture et du commerce dans les quatorze jours qui suivront la date du présent avis, afin qu'ils puissent être soumis à la commission instituée par l'article 21 du traité signé à Londres le 5 de ce mois, dans le but d'examiner la validité, la date et la bonne foi desdits contrats.

Aucune notification de contrats ne sera reçue après l'expiration des quatorze jours qui suivront la date du présent avis.

M. de Bismark et la République

Le *Journal de l'Ardèche* dit savoir de source certaine qu'une lettre de M. de Bismark, adressée à un haut fonctionnaire prussien, a été communiquée officieusement cette semaine à M. Thiers. Dans cette lettre qui serait, d'ailleurs, conçue dans un sens favorable au gouvernement français actuel, M. de Bismark déclarerait que la Prusse voit sans déplaisir la République s'établir en France, attendu qu'il lui paraît démontré que toute tentative de restauration serait le signal de la guerre civile; mais il ajoute que le gouvernement allemand changerait d'attitude si les radicaux arrivaient au pouvoir. Dans ce cas, il refuserait l'argent de la France et garderait son gage en prolongeant l'occupation des départements frontière.

Nous ne savons quelle confiance on peut accorder à cette version, dont nous laissons toute la responsabilité à la feuille que nous citons, mais elle ne nous paraît nullement invraisemblable. M. de Bismark doit être favorable à la République pour deux raisons: la première, c'est que cette forme de gouvernement nous laissera toujours isolés en Europe; la seconde, c'est qu'elle mène fatalement au radicalisme. Le machiavel prussien le sait bien! aussi prend-il ses précautions.

Une seule chose pourrait l'arrêter dans ses plans : la restauration de la monarchie en France.

P. S. L'agence Havas dément que M. Thiers ait reçu communication d'une lettre de M. de Bismark; la *Patrie* dit que « cette communication est confirmée par tous ses renseignements. »

Les noces d'or de M. Jean Dollfus

L'hôtel Byron, près de Villeneuve, canton de Vaud, a été, il y a peu de jours, le témoin d'une touchante scène de famille dont le *Journal de Genève* rend compte en ces termes :

« Les membres de la famille Dollfus au nombre de soixante, s'étaient donné rendez-vous le 30 octobre dernier à l'hôtel Byron pour y célébrer tous ensemble les noces d'or de leurs vénérables parents. Il est inutile d'expliquer ici pourquoi le lieu de cette réunion avait été choisi sur les bords de notre lac, plutôt que dans la malheureuse Alsace où la joie même la plus légitime ne paraît plus de saison.

» Trois générations se trouvaient représentées : enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants. Vers la fin du repas on a vu arriver à l'improviste une délégation d'ouvriers de la fabrique de M. Dollfus qui venaient de Mulhouse exprimer leur sympathie et celle de leurs camarades aux deux héros de la fête. M. Dollfus n'avait point été prévenu, et il fut, comme il est facile de le comprendre, vivement ému de la présence de ces vieux amis, car le plus jeune d'entre eux était employé dans la fabrique depuis trente ans.

» Du reste, si les ouvriers se sont souvenus de leur patron dans cette circonstance, celui-ci, de son côté, ne les avait point oubliés. Il avait fait distribuer une gratification de 500 francs à tous ceux qui étaient depuis 40 ans dans son établissement, de 200 à ceux qui avaient trente ans de service ; à tous les autres une gratification de 20 francs, 10 francs aux femmes et 6 fr. [illegible] ce qui représentait une somme [illegible] 150,000 fr. les ateliers n[illegible] moins de 3,000 ouvriers.

» M. Jean Dollfus est âgé [illegible] grâce à la vie active qu'il a toujours menée, il jouit encore, ainsi que sa femme, d'une excellente santé

» M. le pasteur Fontanès, du Hâvre, de la famille, assistait à cette cérémonie [illegible] quelle sa présence et ses paroles ont donné, selon le désir des assistants, un caractère [illegible]digieux. Nous avons pensé que, malgré le caractère intime de cette réunion, elle [illegible] centrait, en nous bornant même aux détails dans lesquels il nous est permis de rentrer, un vif intérêt pour nos lecteurs. [illegible] e saurait nous être indifférent de ce qui se rapporte à un homme de bien. »

ROUBAIX

ET LE NORD DE LA FRANCE

L'installation du tribunal de Commerce a eu lieu aujourd'hui à l'issue de la messe du Saint-E[illegible]

M. Henry Bossut, président, a prononcé le discours suivant :

Messieurs,

En prenant place sur ce siége, je dois exprimer, sous l'émotion d'une double pensée, les sentiments dont je suis pénétré : Ce sont ceux d'une vénération profonde pour la mémoire du magistrat éminent auquel je succède et d'une vive reconnaissance pour l'honneur qui m'est fait.

Le tribunal de commerce de Roubaix a rencontré, à l'époque de son institution, non-seulement l'homme nécessaire, mais encore le modèle du magistrat. Hélas ! Dieu a enlevé M. Motte-Motte au cours de son œuvre et lui a refusé la satisfaction de descendre de ce siége, au terme de son mandat, l'âme réjouie par les services rendus, procédant à l'installation de son successeur avec cette simplicité noble et charmante qui était un des traits de son caractère et dont il ne nous a pas légué le secret. Mais puisque la mort, par un de ces coups cruels qui a retenti dans toute la population roubaisienne, nous a privés de la présence et des lumières de notre regretté président, M. Motte-Motte, adressons-lui en cette circonstance et dans ce tribunal, encore tout rempli de sa parole sympathique, l'hommage de nos profonds regrets et de nos respectueux souvenirs.

Je me sens ensuite pénétré du sentiment de mes obligations envers mes concitoyens, qui ont bien voulu me confier l'honneur de diriger les travaux de la justice consulaire. Appelé, depuis plus d'une année, par la mort de notre président, à le remplacer dans ses laborieuses fonctions, j'ai pu, grâce à la bienveillance et au concours éclairé de mes

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX DU 12 NOVEMBRE 1872

— 41 —

LE GOUFFRE

PAR ÉLIE BERTHET

DEUXIÈME PARTIE

X.

Les garde-malades.

(Suite)

—Encore une fois, monsieur Schmidt, vous ne sauriez donner de bons avis à une femme sur ce que vous ne connaissez pas. Vous n'avez jamais été marié et vous annoncez, en toute occasion, que vous ne vous marierez jamais. Vous vivez uniquement pour la réalisation d'un rêve absurde peut-être, et à ce rêve vous sacrifiez les sentiments et les devoirs des hommes ordinaires. Vous cherchez à vous aveugler sur la portée des faits les plus simples, les plus clairs. C'est ainsi que vous méconnaissez la générosité de M. de Montcel envers vous. Or, je sais maintenant, Schmidt, de quoi il s'agissait dans cette soirée où notre bienfaiteur et M. Bertin vinrent visiter votre logement. Un mot de M. de Montcel, et vous étiez perdu, déshonoré à tout jamais... Ce mot ne fut pas dit, le secret de votre inconcevable folie a été gardé religieusement. Comment avez-vous reconnu cette bonté? Vous travaillez sans relâche à détruire les institutions bienfaisantes qui ont tant amélioré notre sort depuis quelque temps; vous avez conçu je ne sais quelle haine implacable contre cet homme, plein de dévouement, qui s'est ruiné pour nous enrichir; vous n'éprouvez pour lui aucune pitié quand il est malade, blessé, mourant!

Schmidt était fort agité.

— Eh bien ! oui, Marceline, je le hais, répliqua-t-il; je le hais d'autant plus que vous témoignez pour lui plus d'admiration et d'attachement !

—Vous m'étonnez beaucoup, monsieur Schmidt, reprit l'ouvrière ; qui vous font, à vous, mon attachement et mon admiration pour M. de Montcel? A quel titre en seriez-vous jaloux? Vous n'êtes ni mon frère, ni mon mari, ni... rien de semblable, et j'aime qui me plaît.

Marceline avait l'air d'attendre une réponse d'une grande importance pour elle. Schmidt continuait de se montrer très-ému : sa respiration était haletante, et il passa plusieurs fois son mouchoir sur son front baigné de sueur.

— Vous avez raison, dit-il enfin, je ne suis que votre ami, et je ne serai jamais autre chose, pour vous comme pour aucune femme. J'ai ma « mission, » ajouta-t-il avec emphase, et je veux l'accomplir... Vous me permettrez pourtant de vous avertir que vos fréquentes visites à ce jeune noble, passablement débauché autrefois, sont capables de nuire à votre réputation?

Marceline, secrètement désappointée, répondit avec redoublement d'aigreur :

— Allons donc ! monsieur Schmidt, il ne connaît personne et n'a peut-être pas vingt-quatre heures à vivre... D'ailleurs je me trouve là avec les bonnes dames du pays, avec les sœurs de l'hospice ; il faudrait être bien malveillant ou bien sot pour donner une fâcheuse interprétation à mes visites.

— Tenez, Marceline, j'ai beau me dire que vos actions et vos paroles doivent m'être indifférentes, je ne peux rester en place lorsque je vous sais auprès de M. de Montcel... Quand donc finira cette situation insupportable ?

La jeune ouvrière essaya de voir la physionomie Schmidt en ce moment, mais l'obscurité était trop profonde pour qu'elle y parvînt. On marcha quelques instants en silence.

— J'ai bien peur, monsieur Schmidt, reprit enfin Marceline, que vos mauvaises idées au sujet de M. de Montcel ne soient près de se réaliser. Tout à l'heure est venu à l'hospice un vilain homme qui s'appelle le baron de Pontalet et qui est, paraît-il, le parent et l'héritier de notre ami. Il jette feu et flammes contre le pauvre malade ; il l'a déjà fait interdire comme fou et il annonce que la justice annulera toutes ces fondations charitables. La caisse de retraite, l'école, la maison de santé, il va tout attaquer, et sans doute aussi on nous reprendra nos machines à coudre... Ah ! il vaudrait mieux être mort pour ce digne jeune homme que d'être témoin des infâmies que l'on prépare contre lui et contre nous !

— Que dites-vous, ma chère? demanda Schmidt avec beaucoup de vivacité ; contez-moi cela, je vous prie.

Marceline exposa avec exactitude ce qui venait de se passer à l'hospice. Elle fut presque effrayée de l'exaltation où ces détails jetèrent le mécanicien.

— Quoi ! disait-il, avec un mélange de joie et d'ironie, ces nobles et ces riches le considèrent comme fou ? Je n'aurais jamais osé espérer autant... Oui ! oui ! qu'ils attaquent ces belles institutions, qu'ils en demandent la nullité et, quand elles seront par terre, je saurai bien en utiliser les débris !

— Pouvez-vous parler ainsi de ces fondations de prévoyance et de secours mutuels dont nous avons déjà ressenti les favorables effets ?

— Allons donc, je connais mieux que vous... Je n'approuverai jamais, continua le mécanicien avec une véhémence croissante, ces associations de charité, ces palliatifs, qui ne font que rendre la misère supportable sans la supprimer. L'aumône dégrade, ôte à l'âme son ressort. On prend patience, on supporte les privations, la dépendance, l'abjection, au lieu de chercher un remède héroïque. Il faut que le peuple souffre, car la souffrance est un stimulant, et elle le pousse à la lutte où il doit rester vainqueur... Mais je vous le répète, Marceline, un pareil sujet n'est pas de la compétence d'une enfant telle que vous.

— Je comprends pourtant une chose, monsieur Schmidt; notre sort aujourd'hui est bien moins malheureux qu'autrefois, grâce aux bienfaits de M. de Montcel, et si l'on nous les retire, nous retomberons dans notre ancien état.

Schmidt haussa les épaules et ne daigna pas répondre.

On arrivait en ce moment à la maison qu'ils habitaient tous les deux. Marceline, voyant le mécanicien trop irrité et trop préoccupé pour continuer cette conversation, lui souhaita le bonsoir et remonta à son logement, tandis que Schmidt rentrait dans le sien.

— Maudite politique ! murmurait l'ouvrière en soupirant; si elle ne lui tournait pas la tête, il serait capable... Il m'aime... Nous avons peut-être le bonheur sous la main et il ne sait pas le reconnaître !

Schmidt, de son côté, passa une partie de la nuit à se promener dans sa chambre, et, pendant la matinée suivante, il se présenta à l'hôtel Bayard, où était revenu M. de Pontalet.